

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la directive 2009/164/UE de la Commission du 22 décembre 2009 modifiant, pour les adapter au progrès technique, les annexes II et III de la directive 76/768/CEE du Conseil relative aux produits cosmétiques

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 344 du 23 décembre 2009)

Page 43, à l'annexe, point 2 b), tableau, dans la colonne «N° d'ordre»:

au lieu de: «X»,

lire: «206».
